

Population & Sociétés

L'immigration dans les campagnes françaises : des effectifs limités mais des origines qui ne cessent de se diversifier

Julie Fromentin* et Pierre Pistre**

Que représente aujourd'hui l'immigration dans les campagnes françaises ? Comment se répartit-elle sur le territoire national et quelles sont ses caractéristiques ? Exploitant les recensements de population, Julie Fromentin et Pierre Pistre examinent comment la population immigrée a évolué dans les campagnes françaises depuis les années 1970, à la fois en nombre, en part de la population, et dans ses origines.

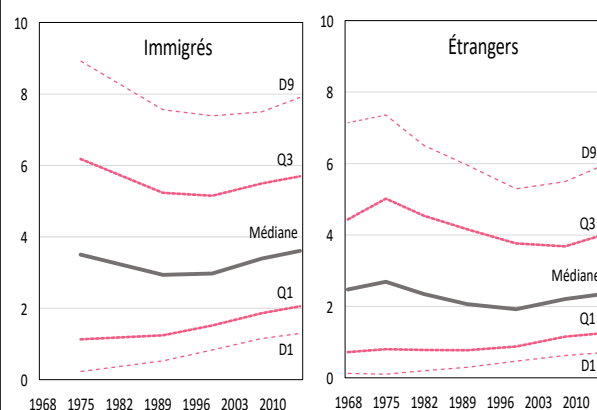
La population des campagnes françaises évolue principalement sous l'effet des mobilités résidentielles [1]. Depuis les années 1970-1980, les arrivées compensent majoritairement les départs – ainsi que le déficit naturel lié à ce que les décès restent un peu plus nombreux que les naissances. Elles contribuent à l'évolution de la composition sociale et des origines géographiques. Les arrivées concernent principalement des Français de naissance mais aussi des immigrés ; par exemple des retraités venus de pays du nord de l'Europe attirés par les conditions de vie agréables et le faible coût de l'immobilier, des actifs en particulier européens venus travailler dans l'agriculture ou dans le bâtiment, plus récemment des exilés du Proche et du Moyen Orient, d'Asie et d'Afrique [2]. Décrivons ici plus en détail la population immigrée des campagnes françaises en nous appuyant sur les résultats du projet de recherche CAMIGRI (encadré).

Un poids restreint en 2015 équivalent à celui des années 1970

Les campagnes françaises comptaient environ 714 000 immigrés⁽¹⁾ en 2015, soit 4,3 % de leur population.

(1) « Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées » (Insee, lien : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1328>). Une partie des immigrés sont devenus français par acquisition, les autres restant de nationalité étrangère. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il a acquis la nationalité française.

Figure 1. Pourcentage d'immigrés et d'étrangers par EPCI des campagnes (1968-2015)



Julie Fromentin et Pierre Pistre, *Population & Sociétés*, n° 591, INED, juillet-août 2021.

Lecture : au recensement de 2015, dans la moitié des EPCI (Établissements public de coopération intercommunale) des campagnes françaises (voir encadré), le pourcentage des immigrés était au moins de 3,6 % de la population (médiane) ; il était au moins de 7,9 % de la population dans 10 % des EPCI (supérieur ou égal au 9^e décile - D9). Q1 et Q3 : 1^{er} et 3^e quartile.

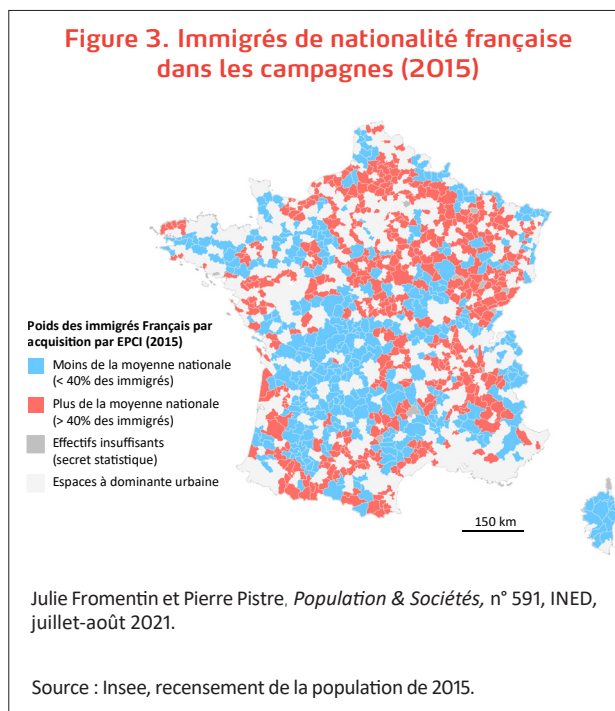
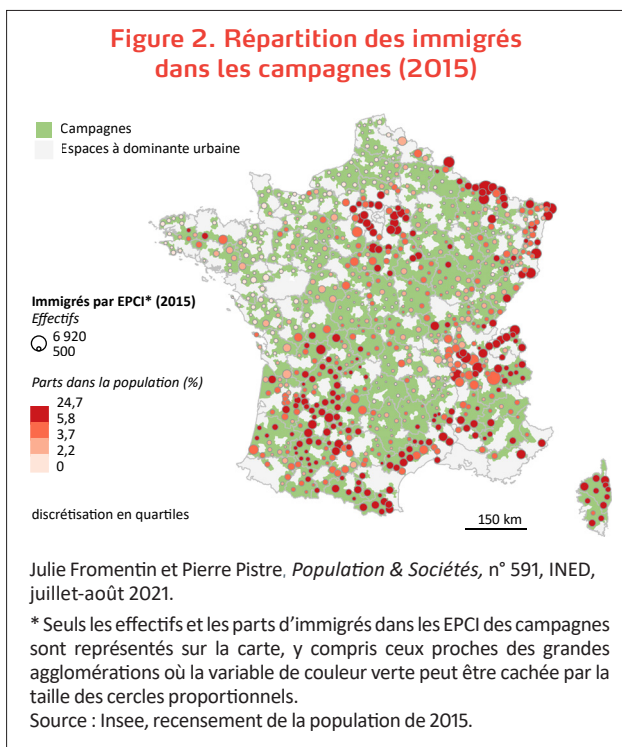
Source : Insee, recensements de la population 1968-2015

Champ : France métropolitaine

Note : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger. Elle peut être de nationalité française si elle l'a acquise après sa migration, ou être restée de nationalité étrangère.

* Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Institut national d'études démographiques

** Université de Paris - UMR Géographie-cités



Cette proportion est moindre que celle pour l'ensemble de la population de la France (9,3 %) et que celle dans les autres espaces à dominante urbaine (11,1 %). Autre constat, la population immigrée des campagnes a connu une double tendance depuis les années 1960 (figure 1). Dans une majorité de territoires, elle est aujourd'hui à peu près équivalente en volume et en proportion à celle du milieu des années 1970, période principale de l'immigration de travail dans l'industrie, y compris rurale, et dans l'agriculture. Dans les autres territoires, peu concernés par cette immigration de la fin des Trente Glorieuses, une progression mesurée est enregistrée seulement à partir des années 1990. Cette deuxième tendance a pour conséquence que la population immigrée des campagnes françaises est répartie de manière plus homogène aujourd'hui que dans les années 1970.

C'est également le cas pour les personnes de nationalité étrangère qui renseignent partiellement sur le début des installations⁽²⁾. Elles représentaient 487 000 habitants des campagnes en 2015 – soit 2,5 % de leur population (contre 7,8 % dans les autres espaces à dominante urbaine) –, et leur distribution dans les EPCI apparaît également plus homogène que dans les années 1970 (figure 1).

(2) La catégorie d'« étranger » constitue ici un proxy pour mesurer l'ancienneté de l'installation. Cette variable n'est en effet disponible qu'au niveau du département, ce qui est incompatible avec notre définition des campagnes ; elle permet aussi de s'intéresser au début de la période d'installation, c'est-à-dire avant qu'une partie de la population étrangère n'ait acquis la nationalité française et ne soit comptabilisée que comme immigrée.

Une concentration inégale dans les campagnes françaises

Aujourd'hui la proportion d'immigrés dans les campagnes est plus élevée dans certaines régions (figure 2), d'abord dans celles proches des frontières belge, allemande, suisse, et dans une moindre mesure italienne et espagnole, en raison surtout des mobilités domicile-travail facilitées entre pays membres de l'Espace Schengen. Elle est également plus élevée dans les campagnes proches des grandes agglomérations – notamment Paris, Lyon ou Toulouse – et participe ainsi à la poursuite des dynamiques de périurbanisation. Un troisième espace d'implantation correspond aux arrière-pays du sud et de l'ouest du territoire national, à la façade méditerranéenne et au Sud-Ouest, où se trouvent surtout des immigrés originaires de pays de la péninsule ibérique, et aussi du nord et de l'ouest de l'Europe [3].

En outre, ces logiques de répartition spatiale se doublent de différences selon la nationalité des immigrés (figure 3). Dans les campagnes à proximité des grandes et moyennes agglomérations, surtout dans la moitié nord du pays, les immigrés qui ont acquis la nationalité française sont surreprésentés par rapport à la moyenne nationale (40 % des immigrés) ; il s'agit souvent d'immigrés ayant effectué des migrations internes en France où ils résident depuis longtemps [4]. À l'inverse, les immigrés de nationalité étrangère sont surreprésentés dans les zones frontalières du Nord et de l'Est, en Corse, au cœur de la Bretagne et dans le Centre-Ouest. Ces régions sont souvent des terres d'immigration plus récente, de retraités ou de travailleurs européens principalement.

Tableau. Répartition des immigrés dans les campagnes selon le groupe de pays de naissance

Groupe de pays de naissance	Nombre d'immigrés (2015)		Croissance du nombre d'immigrés (taux annuel moyen, %)		Répartition des immigrés (%) selon le nombre d'habitants du ménage (2015)		
	Nombre	%	1975-1999	1999-2015	1	2	3 ou plus
Europe du Sud (dont Espagne, Italie, Portugal)	218 999	30,7	-1,5	-0,3	14,8	44,1	41,1
Europe de l'Ouest et du Nord	186 694	26,1	2,4	3,3	14,2	49,6	36,3
<i>dont Iles Britanniques (Royaume-Uni, Irlande)</i>	76 079	10,7	8,8	7,2	11,5	57,5	31,0
<i>dont Benelux (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas)</i>	57 849	8,1	1,1	2,7	15,1	43,5	41,4
Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)	114 472	16,0	0,4	1,1	9,5	24,2	66,3
Autres pays d'Europe et de l'ex. URSS	58 690	8,2	-2,2	3,0	11,1	28,9	60,0
<i>dont Europe de l'Est (Bulgarie, Croatie, Pologne...)</i>	43 692	6,1	-2,4	2,0	12,8	30,3	56,9
Proche et Moyen Orient (dont Iran, Turquie, Syrie)	33 809	4,7	2,5	1,6	4,6	18,3	77,2
Afrique francophone (dont Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali)	31 459	4,4	6,3	7,3	8,1	21,9	70,0
Amérique et Océanie (dont Argentine, Australie, États-Unis)	26 592	3,7	5,0	4,3	8,4	29,7	61,9
Autres pays d'Afrique (dont Egypte, Libye, Soudan)	15 665	2,2	7,4	5,2	9,3	25,0	65,8
Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos, Vietnam)	12 102	1,7	7,5	2,5	7,6	23,7	68,7
Autres pays d'Asie (dont Afghanistan, Chine, Inde)	15 517	2,2	7,9	4,6	7,6	26,3	66,0
TOTAL	713 998	100,0	-1,0	1,7	12,1	37,3	50,6

Source : Insee, recensements de la population de 1975, 1999 et 2015
Champ : France métropolitaine

Des populations immigrées d'origines variées...

Les pays de naissance des immigrés sont très variés (tableau). Les Européens du Sud représentent plus de 30 % des immigrés dans les campagnes françaises – contre 18 % dans les espaces à dominante urbaine. Connaissant une baisse régulière de leurs effectifs depuis les années 1970, ils vivent le plus souvent aujourd'hui dans de petits ménages d'une ou deux personnes (respectivement 15 % et 44 % des individus immigrés), une proportion équivalente à celle du reste du territoire national (57 %). Ils sont par ailleurs surreprésentés dans le sud du pays où se sont installés de nombreux Espagnols, Portugais et Italiens dès le début du 20^e siècle, pour des motifs aussi bien politiques qu'économiques.

Environ un quart des immigrés sont originaires d'Europe du Nord et de l'Ouest, et ils partagent avec ceux du Sud le fait de vivre majoritairement dans de petits ménages (64 %). Les Britanniques représentent à eux seuls 11 % des immigrés des campagnes et sont surtout installés dans la France de l'Ouest ; leurs effectifs ont fortement augmenté dans les années 1990 et 2000, puis se sont tassés après la crise économique de 2007-2008 [5]. Les immigrés originaires du Benelux sont également bien représentés (8 % des immigrés) et en progression depuis les années 1970. Même s'ils sont proportionnellement deux fois moins nombreux que dans les espaces à dominante urbaine (16 % contre

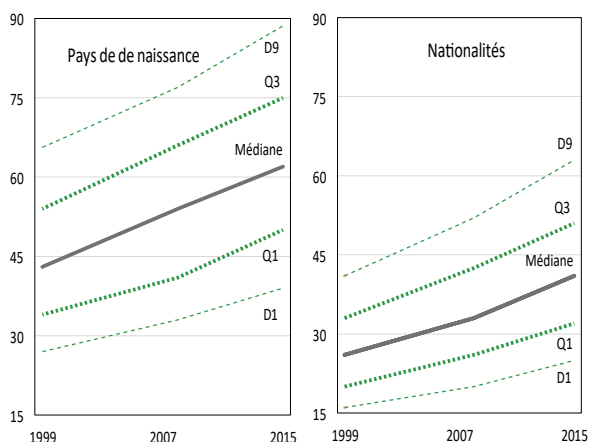
32 %), les immigrés originaires du Maghreb constituent aussi une part importante. Environ deux tiers d'entre eux vivent dans des ménages de trois personnes ou plus. Ils sont localisés en premier lieu à proximité des grandes et moyennes agglomérations, et leurs effectifs dans les campagnes progressent de manière régulière depuis les années 1970.

Enfin, plus du quart des immigrés des campagnes (27 %) sont originaires d'autres pays. Les Européens de l'Est représentent notamment 6 % des immigrés et sont en croissance depuis la décennie 2000, dans le contexte de migrations de travail (bâtiment, agriculture...) facilitées par l'élargissement de l'Union européenne. Les personnes originaires du Proche et du Moyen Orient comptent pour 5 % des immigrés, et leurs effectifs progressent depuis les années 1970. Nés dans d'autres pays d'Afrique, en Amérique ou encore en Asie, les immigrés restants sont moins nombreux mais contribuent à la diversification des origines nationales dans les campagnes depuis au moins les années 1990 (figure 4).

...et s'étant encore diversifiées récemment

La croissance des populations immigrées et étrangères récemment dans les EPCI des campagnes (figure 1 et tableau) s'est accompagnée d'une augmentation du nombre d'origines nationales différentes (figure 4). Par exemple, le nombre médian de pays de naissance différents par EPCI est

Figure 4. Nombre de pays de naissance et de nationalités différentes dans un EPCI de campagne (1999-2015)



Julie Fromentin et Pierre Pistre, *Population & Sociétés*, n° 591, INED, juillet-août 2021.

Lecture : au recensement 2015, au moins 62 pays de naissance ont été recensés dans la moitié des Établissements public de coopération intercommunale (EPCI) des campagnes françaises (voir encadré) (médiane) ; au moins 89 pays de naissance ont été recensés dans 10 % des EPCI (supérieur ou égal au 9^e décile - D9). Q1 et Q3 : 1^{er} et 3^e quartile. Source : Insee, recensements de la population de 1999, 2008 et 2015
Champ : France métropolitaine

Encadré. Le projet CAMIGRI*

Le projet « Les campagnes françaises dans la dynamique des migrations internationales » (CAMIGRI) étudie les migrations internationales dans les campagnes en France métropolitaine et la façon dont elles ont contribué à l'évolution de ces espaces. Il associe notamment l'analyse des données de recensement depuis les années 1970 – exploitées au sein de l'environnement sécurisé du Centre d'accès sécurisé aux données (CASD ; Réf. 10.34724/CASD) – à des enquêtes de terrain locales (pour plus d'informations : <https://camigri.hypotheses.org/>).

L'étude porte sur les Établissements public de coopération intercommunale (EPCI) de type communauté de communes, dont la commune la plus peuplée compte moins de 10 000 habitants aux recensements de 2010 et 2015. Trois raisons expliquent ce choix : 1) étudier des territoires qui ont conservé un recensement exhaustif de la population avec la nouvelle méthode de recensement en vigueur depuis 2004 ; 2) travailler à une maille géographique qui satisfait au seuil légal d'étude des nationalités et des pays de naissance dans des ensembles de plus de 5 000 habitants ; 3) utiliser une échelle territoriale, l'intercommunalité, reconnue par les acteurs et qui gagne en importance dans les politiques publiques locales. Au final, cette définition des campagnes rassemble environ 16 631 000 habitants au recensement de 2015, soit 26 % de la population française métropolitaine, répartie dans 921 EPCI – sur les 1 254 que comptaient le territoire national au 1^{er} janvier 2017 ; les autres espaces à dominante urbaine comptent 47 670 000 habitants, soit 74 % de la population.

* Le projet CAMIGRI a été financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et la région Nouvelle-Aquitaine.

passé de 42 à 62 entre les recensements de 1999 et 2015 ; la tendance est la même pour les nationalités (de 26 à 41) et concerne aussi bien les territoires d'immigration ancienne que récente. Seul un EPCI sur dix des campagnes (inférieur ou égal au 1^{er} décile - D1) compte désormais moins de 40 pays de naissance et moins de 25 nationalités.

Ces chiffres restent logiquement inférieurs à ceux enregistrés dans les espaces à dominante urbaine (médiane par EPCI : 100 pays de naissance et 77 nationalités en 2015), du fait d'un nombre d'immigrés et d'étrangers bien plus important. Mais les écarts ont tendance à se réduire et le nombre d'origines nationales plafonne aujourd'hui à environ 140 pays de naissance et 120 nationalités dans les EPCI urbains les plus internationalisés (supérieur ou égal au 9^e décile - D9).

Les campagnes françaises n'échappent pas à la mondialisation dans ses dimensions démographiques et migratoires.

Références

- [1] Observatoire des territoires, 2018, *Les mobilités résidentielles en France : tendances et impacts territoriaux*, Rapport 2018 publié par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), 125 p.
- [2] William Berthomière, Julie Fromentin, David Lessault, Bénédicte Michalon, Sarah Przybyl, 2020, « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion », *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 36, n° 2.
- [3] Pierre Pistre, 2012, *Renouveaux des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales*, Thèse de doctorat de géographie, Université Paris Diderot, 407 p.
- [4] Julie Fromentin, 2019, « Des migrations comme les autres ? Les migrations internes des immigrés dans les campagnes françaises (2011-2015) », *Espace, populations, sociétés*, n° 2.
- [5] INSEE, 2020, « 148 000 Britanniques résident en France notamment dans les territoires peu denses de l'Ouest », *Insee première*, n° 1809, 4 p.

Résumé

En France métropolitaine, les habitants immigrés ou étrangers représentent une faible part (respectivement 4,3 % et 2,5 %) mais constante de la population des campagnes depuis les années 1970. S'ils résident principalement dans les régions frontalières, dans l'Ouest de la France ou à proximité des grandes et moyennes agglomérations, leur répartition spatiale est de plus en plus homogène et concerne l'ensemble des campagnes. Les immigrés d'Europe du Sud, d'Europe de l'Ouest et du Nord, et du Maghreb, sont les plus nombreux ; ils se différencient notamment par la taille des ménages dans lesquels ils vivent, plus petits pour les Européens. Mais d'autres groupes ont vu leurs effectifs augmenter et participent à la lente croissance des effectifs des immigrés et des étrangers, et à une diversification de leurs origines géographiques depuis au moins les années 1990.

Mots-clés

Migrations internationales, immigrés, étrangers, recensement de la population, campagnes, France.